

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Solfège
Code	
Filières, orientations et options	<input checked="" type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT <input checked="" type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input checked="" type="checkbox"/> Chant <input checked="" type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input checked="" type="checkbox"/> Direction de chœur <input checked="" type="checkbox"/> Composition <input checked="" type="checkbox"/> Composition à l'image <input checked="" type="checkbox"/> Musique et musicologie
	<input checked="" type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE <input checked="" type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input checked="" type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE
	<input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE <input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Composer-performer</i> <input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef de Chant</i> <input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	<input checked="" type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input checked="" type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input checked="" type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	<input checked="" type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE <input checked="" type="checkbox"/> COMPOSITION <input checked="" type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i> <input checked="" type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input checked="" type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i>
	<input type="checkbox"/> MA en ETHNOMUSICOLOGIE

	<input checked="" type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières			
<b>Site</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input checked="" type="checkbox"/> Neuchâtel		
<b>Niveau du cours</b>	<b>Si cours annuel :</b> <input checked="" type="checkbox"/> A1 <input checked="" type="checkbox"/> A2 <input checked="" type="checkbox"/> A3 <input checked="" type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	<b>Si cours semestriel :</b> <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4		
<b>2. Organisation</b>				
<b>Organisation temporelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.)  <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>			
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>	120			
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>				
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :			
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Italien	<input type="checkbox"/> Anglais
<b>3. Prérequis</b>				
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :			
<b>4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)</b>				
A1 et A2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des capacités de lecture, de compréhension et d'écoute.</li> <li>• Développer une aisance face aux partitions tant du point de vue de l'écoute que de l'exécution.</li> <li>• Se familiariser avec différents types de reconnaissance auditive (rythmiques, harmoniques, éléments formels, organisation du discours, particularités mélodiques, etc.).</li> <li>• Acquérir une sensibilité aux particularités d'une œuvre, d'un style, d'une époque, etc. dans la perspective de faire des choix interprétatifs.</li> </ul> A3 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir une compréhension et une aisance dans la lecture d'écritures rythmiques complexes.</li> <li>• Développer les capacités de déchiffrement a capella ou accompagné de mélodies dans des styles variés (modales, tonales, atonales, etc.).</li> </ul>				

- Être capable d'appréhender des langages non-tonaux par des lectures chantées et jouées au piano de pièces à 2 voix des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles.
- Pratiquer la transposition à vue de mélodies tonales ou non tonales, ou préparées de pièces à 2 voix.
- Développer l'oreille par la reconnaissance d'accords tonaux et non-tonaux.
- Réaliser des dictées musicales à 1, 2 et 3 voix et des relevés harmoniques de pièces de style classique.

A4, en plus de l'approfondissement des notions étudiées durant l'année A3 :

- Pratiquer la transposition préparée de pièces à 3 voix (style Renaissance)
- Développer l'oreille par la reconnaissance d'accords tonaux et non tonaux jusqu'à 6 sons.
- Réaliser des dictées musicales à 1, 2, 3 et 4 voix et des relevés harmoniques de pièces de style classique et romantique.

## 5. Contenu et forme de l'enseignement

- Lectures rythmiques (mesures simples, composées, temps inégaux) ;
- Lectures chantées atonales ;
- Lectures chantées tonales ;
- Lectures dans les partitions d'orchestre ;
- Pratiques vocales et instrumentales de la transposition à vue (au piano ou autre instrument pratiqué par l'étudiant) sur des types de répertoires variés ;
- Dictées tonales, non tonales, d'accords et de rythmes.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen noté* | <input type="checkbox"/> Contrôle continu noté* | <input type="checkbox"/> Participation |
| <input type="checkbox"/> Rapport de stage        | <input type="checkbox"/> Co-évaluation          | <input type="checkbox"/> Autre(s) :    |

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Prestation artistique | <input checked="" type="checkbox"/> Production écrite | <input checked="" type="checkbox"/> Production orale |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) :            |   |  |

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

A1 et A2 :

- Examen oral noté à la fin du 1<sup>er</sup> semestre comptant pour 1/3 de la note finale.
- Examen écrit et oral noté à la fin de l'année comptant pour 2/3 de la note finale.

A3 et A4 :

- Examen oral noté à la fin du 1<sup>er</sup> semestre comptant pour 1/3 de la note finale.
- Examen écrit et oral noté à la fin de l'année comptant pour 2/3 de la note finale.

**Contenu de l'examen (si pertinent) :**

A1 et A2 :

L'épreuve écrite comporte des dictées tonales, non tonales, d'accords et de rythmes. L'épreuve orale comporte des lectures chantées, des lectures parlées, des lectures rythmiques et des transpositions.

A3 et A4 :

L'épreuve écrite comporte une dictée de rythmes, une reconnaissance d'accords, une dictée harmonique et une dictée polyphonique sur enregistrement. L'épreuve orale comporte une lecture de rythmes préparée durant l'année, une lecture de rythmes déchiffrée, une lecture chantée atonale accompagnée, une lecture chantée de récitatif de style baroque ou classique, une transposition à vue au piano d'une mélodie non tonale, la réalisation d'un enchaînement harmonique de style classique au piano, la lecture chantée et jouée au piano d'une pièce à 2 voix non tonale ou tonale mais transposée.

## COMPOSITION DU JURY

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | <input checked="" type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| <input type="checkbox"/> Expert-e interne                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Expert-e externe                                   |
| <input type="checkbox"/> Représentant-e de la direction (présidence)        |  |

Remarque(s) :

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9.  La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b>

## 8. Remarques

Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement solfège I (et II pour le Bachelor en composition et composition à l'image) est définie comme éliminatoire et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Charlotte PERREY-BAUDE (GE)  
Luca RICOSSA (GE)  
Louis ABSIL (NE)

## 11. Validation du descriptif

<b>Date de validation</b>	2024
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM
<b>Historique</b>	Rédaction accréditation Master, 2009 Mise à jour : Perrey / Ricossa / Bolens, octobre 2019 Mise à jour NRI 2023 Relecture NRI 2024